



Canton du Valais
COMMUNE DE VOLLEGES

Plan d'affectation des zones

Modification partielle au secteur "Cornayeur"

Echelle 1:2'000

Décidé par l'Assemblée primaire en séance du **13 DEC 2017**

Le Président



Le Secrétaire

Homologué par le Conseil d'Etat en séance du

Homologué par le Conseil d'Etat

en séance du **30 MAI 2018**

Droit de sceau: Fr. **200**

L'atteste:

Le chancelier d'Etat:



Source : Office fédéral de topographie
Reproduction autorisée par le CC-BY - canton du Valais

Auteur du projet :

bisa
aménagement du territoire

Av. du Raltrom 10
3960 Sion
+41 27 451 75 75
info@bisa.ch

© 1980-2018 BISA - Aménagement, Architecture, Urbanisme, Environnement, Développement, Communication

Document n° 2/2

Légende

Affectation du sol

Zones à bâtir

- zone village et extension village
- zone moyenne densité 1
- zone faible densité 1
- zone faible densité 2
- zone mixte

Zones de protection

- Zone à risque archéologique

Zones agricoles

- zone agricole 1
- zone agricole 2

A titre indicatif

- Périmètre de la modification du PAZ

Constatation de la nature forestière

approuvée le 21 novembre 2012

- délimitation forestière définitive

Aire forestière

- Vale de communication historique de la Suisse (VVS)
d'importance régionale, tracé historique
VS 459.3 Col du Lein - Les Pradayaens

